

## Ecole professionnelle spécialisée «La Sitrée»

### Projet d'établissement

#### 1. Amener l'élève à s'impliquer dans ses apprentissages et à faire des choix

##### 1.1. Associer l'élève à l'élaboration de son PIA

- Inviter l'élève à choisir un référent faisant partie de l'équipe éducative.
- Impliquer l'élève dans l'élaboration de son objectif PIA et en assurer la communication auprès des membres de l'équipe éducative.
- Constituer une équipe «PIA» de référence pour les enseignants.
- Informer l'élève sur la fonction du PIA en créant un module de cours en éducation sociale.

##### 1.2. Amener l'élève à choisir une orientation professionnelle

- Permettre aux élèves d'aborder les différents secteurs.
- Proposer une grille-horaire diversifiée en classe d'observation.
- Permettre une flexibilité de changement de secteur en 1<sup>ère</sup> phase (au mois de septembre et de janvier) après demande motivée de l'élève.
- Organiser des activités de découvertes professionnelles tant internes qu'externes.

##### 1.3. Donner du sens aux apprentissages scolaires

- Orienter les cours généraux vers la pratique professionnelle en favorisant la collaboration entre les différentes disciplines.
- Accompagner l'élève dans la réalisation de son stage en entreprise.

##### 1.4. Favoriser l'implication des parents dans le parcours scolaire de leur enfant en utilisant différents canaux de communication

- Organiser des réunions de parents à des moments fixes et y inviter les parents.
- Communiquer par courriers, courriels, sites internet.
- Donner l'accès à des informations fiables pour faire des choix réalisables.

#### 2. Amener l'élève à réaliser un parcours scolaire harmonieux

##### 2.1. Individualiser l'accompagnement de l'élève en fonction de ses difficultés, besoins et ressources

- Exploiter les filières possibles afin d'orienter au mieux l'élève en fonction des ressources et des besoins:
  - choix du secteur approprié;
  - enseignement en alternance;
  - orientation dans l'enseignement ordinaire par le biais de l'intégration;
  - choix de la forme d'enseignement qui correspond le mieux au profil de l'élève;
  - création d'une structure d'accrochage scolaire (type «classe SASS»).
- Prévoir des moments de rencontre entre l'élève et son référent en utilisant les outils mis à disposition.

- Orienter les cours d'éducation sociale en 3<sup>ème</sup> phase afin de préparer l'«après-école».
- Donner la possibilité de passage du CEB.

## 2.2. Favoriser la différenciation pédagogique au sein des cours

- Mettre en place des outils pour pallier aux différents troubles d'apprentissage.
- Promouvoir des possibilités de formations continuées à l'équipe éducative.

## 2.3. Promouvoir une perspective professionnelle

- Organiser les cours de pratique professionnelle en extra-muros.
- Impliquer l'élève dans la recherche de son lieu de stage.

## 2.4. Communiquer efficacement et avec pertinence à propos des élèves

- Assurer la diffusion des informations relatives aux élèves et les rendre accessibles aux membres de l'équipe éducative en respectant les règles de confidentialité (Bulrézo).

## 2.5. Réagir en cas de décrochage scolaire

- Faire intervenir les ressources internes:
  - contacts avec la famille,
  - intervention du PMS,
  - accueil de l'élève après une absence.
- Collaborer avec les services extérieurs:
  - SAJ,
  - SPJ,
  - équipes mobiles,
  - internats,
  - CAPJ.

## 2.6. Développer un esprit de classe favorable

- Organiser des activités diverses (visites et sorties extérieures, ...).
- Organiser des classes de dépaysement et permettre à tous les élèves d'y participer.

# 3. Evoluer au sein d'une équipe éducative active

## 3.1. Susciter des pratiques collaboratives

- Favoriser le partenariat entre la pratique professionnelle et les cours généraux:
  - mettre en place des projets pluridisciplinaires;
  - planifier des moments de concertation en équipes pluridisciplinaires.
- Favoriser le partenariat entre le paramédical et les enseignants:
  - accompagner les élèves en classe et individuellement;
  - faire circuler les informations concernant le diagnostic pédagogique de l'élève en prenant appui sur l'expertise des logopèdes.
- Organiser les horaires des travaux en équipe afin de permettre à tout le monde d'y participer.
- Accueillir et accompagner les nouveaux membres de l'équipe éducative.
- Favoriser l'utilisation d'une plateforme d'échanges.
- Permettre aux professeurs de bénéficier de formations internes et externes.

### **3.2. Intégrer le numérique dans les pratiques collaboratives**

- Faire usage des techniques informatiques pour élaborer des documents pédagogiques adaptés aux élèves à besoin spécifiques.
- Amener l'élève à pouvoir utiliser des outils informatiques de manière efficiente dans l'ensemble des cours.
- Equiper progressivement l'école en matériel informatique destiné aux élèves.
- Permettre aux professeurs de bénéficier de formations internes et externes.

## **4. Amener l'élève à construire et s'intégrer dans le «vivre ensemble»**

### **4.1. Poursuivre le projet «école citoyenne»**

- Respecter les «lois» établies par les élèves.
- Accueillir les nouveaux élèves.
- Mettre en place des projets initiés par les élèves.

### **4.2. Evoluer dans une école du «vivre ensemble» guidée par les valeurs chrétiennes et respectueuses de chacun**

- Développer des moments de partage et de rencontres ouverts sur le monde extérieur (activités intergénérationnelles...)

### **4.3. Développer un esprit de participation**

- Elire des délégués de classe.
- Organiser des conseils de participation.

### **4.4. Inscrire notre école dans un projet de développement durable**

- Promouvoir le développement durable par le biais d'éco-délégués.
- Promouvoir et s'inscrire dans le processus «agenda 21».

### **4.5. Organiser et soutenir des projets**

- Organiser des classes de dépaysement, des activités sportives, culturelles, de réflexion et d'éducation à la citoyenneté.
- Assurer la continuité de la vie à l'école pendant le déroulement des projets.

## **5. Développer les partenariats**

### **5.1. Poursuivre et développer des partenariats avec des écoles ordinaires**

- Permettre l'intégration dans l'enseignement ordinaire d'élèves issus de l'enseignement spécialisé.

### **5.2. Poursuivre et développer des partenariats avec le monde professionnel**

- Organiser des stages.
- Organiser des cours en extra-muros.
- Organiser de l'alternance.

### **5.3. Collaborer avec des écoles ordinaires pour la mise en place d'aménagements raisonnables**